



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

En ID : 033-213302615-20250417-2025\_04\_06-DE

Présents : ..... 15

Votants : ..... 15

Absents : -excusés :

Procurations : .....

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025\_04\_06

**Objet :** Attribution d'une subvention à la MFR de Ribérac pour un élève de Lussac

L'an deux mille VINGT CINQ, le 14 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

**Présents :** M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, Mme MASIN Claudie, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle, M. DELAIRE Claude, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie conseillers municipaux.

**Absent :**

**Absents excusés :**

**Exclus :**

**Procurations :**

**Secrétaire de séance :** Mme FORESTIER Nathalie

**POUR : 14**

**ABSTENTION : 1**

**CONTRE : 0**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la MFR du Ribéracois demandant une subvention, un élève étant originaire de notre commune.

Monsieur le Maire propose de donner une subvention de 100 euros.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 100 euros à la MFR du Ribéracois.

A Lussac, le 14/04/2025

Le Maire,

Didier GATINEL

